

COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES DES 18 ET 19 MAI 2010



Recyclage des Déchets Agricoles

La Lorraine recycle cette année encore ses plastiques et s'ouvre à la collecte des ficelles !

La collecte régionale et mutualisée des plastiques agricoles en Lorraine est une initiative exemplaire. Pour la deuxième année consécutive, elle se déroulera les 18 et 19 mai 2010. Plus de 100 sites de collecte sont ouverts par les distributeurs ; permettant ainsi d'offrir un service de qualité et de proximité aux agriculteurs. Les acteurs de la filière, distributeurs, ADIVALOR et Chambres d'Agriculture se sont encore fortement mobilisés pour la réussite de cette action. Cette année, leur implication a permis d'étendre le périmètre de la collecte au ramassage des ficelles. Mobilisation, concertation, mutualisation et innovation sont au cœur de l'opération lorraine.

Une opération de collecte des plastiques agricoles usagés, films d'enrubannage, bâches d'ensilage, big bags d'engrais, de semences et plants, ficelles, est organisée simultanément dans les quatre départements lorrains, **les 18 et 19 mai 2010**. Deuxième année de mobilisation des distributeurs lorrains présents sur le secteur, la collecte est cette année étendue au ramassage des ficelles. Environ 30 distributeurs ont mis à disposition plus de

100 sites de collecte. Pour 2010, les tonnages estimatifs à collecter sont de l'ordre de 600 à 700 tonnes.

La collecte est gratuite pour les agriculteurs. Nous attendons une participation encore plus importante de leur part par rapport à l'an dernier. A titre de comparaison, la collecte 2009 avait permis de recueillir près de 500 tonnes de plastiques. Environ 2500 agriculteurs avaient adhéré à l'opération.

Des caractéristiques lorraines exceptionnelles : régionalisation, mutualisation, concertation facilitent la logistique et l'innovation

Sur deux jours, les plastiques sont livrés par les agriculteurs sur des sites de collecte pré-définis ouverts par les distributeurs, coopératives et négoce agricoles. Une fois la collecte terminée, les plastiques sont ramassés par des prestataires de services qui dirigeront ces déchets vers des centres de pré-traitement. ADIVALOR est chargé de négocier la reprise de ces déchets par différents recycleurs et de les faire transiter vers les centres de recyclage.

L'envergure régionale de la collecte lorraine garantit des tonnages conséquents et par voie de conséquence, une optimisation des prix de valorisation et des coûts de transport et de conditionnement. Le coût global de la collecte est limité et permet l'adhésion du plus grand nombre de distributeurs et particulièrement des petits distributeurs qui n'auraient sans doute entrepris aucune collecte de leur propre initiative.

La mutualisation est également un élément moteur de la collecte. Les sites de collecte ouverts par les distributeurs sont ouverts à tous les agriculteurs, clients ou non. L'ensemble de la profession coordonne cette action sur 2 journées spécifiques. Ce principe offre un service de proximité à la profession agricole. La mutualisation est également d'ordre économique. Le budget de la collecte est globalisé pour les différents déchets collectés. Ce principe permet de pérenniser la collecte et facilite les possibilités d'innovation.

La qualité des plastiques collectés : un élément essentiel pour la filière de recyclage

Si concertation, régionalisation, mobilisation sont les moteurs des collectes lorraines, la qualité des déchets livrés par les agriculteurs est essentielle au bon fonctionnement de la filière. Les agriculteurs doivent porter une attention particulière à la confection des lots. La propreté des plastiques, le tri de chaque déchet sont autant de critères de refus des lots par les recycleurs. Tout plastique collecté n'est pas certain d'être valorisé. Les recycleurs peuvent en écarter. La recette liée à la valorisation du déchet devient nulle, engendre ainsi un déficit de collecte et peut occasionner un déséquilibre du budget. Charge au personnel des sites de collecte de vérifier la conformité des plastiques usagés déposés par les agriculteurs. Les distributeurs sont responsables de cette vérification car ils se sont engagés à prendre en charge les coûts liés à un éventuel déclassement des plastiques collectés.

Logistique de la filière

Les prestataires de collecte s'engagent à enlever les plastiques présents sur les sites de stockage avant le 11 juin 2010. Après enlèvement, ils sont dirigés vers des centres de pré-traitement pour être conditionnés en ballots de 500 kg. Ils seront ensuite acheminés vers des recycleurs. Les Big Bags pourront être utilisés comme matériaux pour le BTP. Pour exemple, 5 tonnes de bigs bags collectés permettront de créer 2 m² de plaques

isolantes pour le bâtiment. Tandis que les bâches à ensilage et les films d'enrubannage deviendront des sacs poubelles ou auront une deuxième vie d'utilité agricole pour être ensuite à leur tour collectés. Pour exemple, 100 kg de bâches plastiques permettront de produire 650 sacs poubelles de 100 litres. Le recyclage des plastiques s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable.

La Chambre Régionale d'Agriculture joue un rôle de coordonnateur local entre ADIVALOR, les distributeurs et les agriculteurs. Elle s'occupe de l'animation de la collecte et réalise une avance de trésorerie pour le transport et le conditionnement des déchets. L'action lorraine est exemplaire et innovante. Elle s'inscrit pleinement dans une démarche de gestion durable et optimisée.